



nouveau

# TONIC DISPOSITIF DU CONSEIL RÉGIONAL

Dans le cadre de sa nouvelle compétence en matière de lutte contre l'illettrisme, la Région a réorganisé son offre de formation professionnelle destinée aux demandeurs d'emploi (F-H) sur l'ensemble du territoire et en particulier les formations préparatoires au projet professionnel.

La loi du 5 mars 2014 prévoit que la « Région contribue à la lutte contre l'illettrisme sur le territoire régional, en organisant des actions de prévention et d'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences défini par décret ».

La Région n'a pas souhaité dupliquer l'ancien dispositif de l'Etat : « compétences clés ». Elle a engagé une réflexion globale sur l'organisation de son offre de formation et en particulier sur les formations de type Dynamique projet\* et les formations de remise à niveau.

\* aider le demandeur d'emploi à effectuer un choix professionnel et expliciter les étapes de la mise en oeuvre du projet professionnel.

Cette réflexion a pris appui sur l'analyse des actions en cours dans la programmation, le bilan des 4 expérimentations conduites dans le Programme régional de formation 2013/2014, la lecture de rapports d'études dont ceux de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme et la rencontre avec des professionnels-les de terrain. Un nouveau dispositif, dénommé TONIC, a vu le jour.

**Ce dispositif est destiné en priorité aux publics les plus fragiles : les demandeurs d'emploi (F-H) et les salariés (F-H) précaires.**

## DÉFINITIONS

### L'ILLETTRISME

On parle d'illettrisme pour des personnes qui, après avoir été scolarisées en France, n'ont pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture, du calcul, des compétences de base, pour être autonomes dans les situations simples de la vie courante. Il s'agit pour elles de réapprendre, de renouer avec la culture de l'écrit, avec les formations de base.

### L'ANALPHABÉTISME

On parle d'analphabétisme pour désigner des personnes qui n'ont jamais été scolarisées. Il s'agit pour elles d'entrer dans un premier niveau d'apprentissage.

### FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE (FLE)

Les personnes relevant du FLE, sont les nouveaux arrivants dans un pays dont ils ne parlent pas la langue, scolarisés au niveau secondaire ou supérieur. Il s'agit alors d'un apprentissage de la langue du pays où ils résident. (source ANLCI)

TONIC permet au bénéficiaire de construire un parcours de formation cohérent, associé à un projet professionnel réalisable. Plusieurs stratégies formatives lui sont proposées visant toutes à terme une insertion professionnelle. La stratégie de formation et ses modalités pratiques sont définies avec le bénéficiaire, et en concertation avec le prescripteur, à l'issue d'une phase incontournable de diagnostic. Le bénéficiaire devient un acteur à part entière de son parcours de formation.

### Quatre types de formations collectives peuvent être mobilisés dans le dispositif TONIC

#### ■ DIL (Défi Illettrisme)

La finalité est l'acquisition des compétences de base (telles que définies par l'ANLCI) dans le degré 1 (repères structurants) et le degré 2 (compétences fonctionnelles pour la vie courante). Nouvelle compétence de la Région.

#### ■ Préparation à la qualification

Il s'agit de reprendre les degrés 3 et 4 définis par l'ANLCI et de proposer une remise à niveau en vue de réussir les tests d'entrée en formation qualifiante ou pré-qualifiante.

#### ■ Activation professionnelle valorisation des capacités et des ressources

La finalité est de repérer et de lever les freins à une insertion professionnelle, en proposant un accompagnement progressif alternant des temps collectifs et individuels.

#### ■ Validation de projet Objectif emploi-formation

Il s'agit d'accompagner les stagiaires dans la validation de leur projet d'insertion professionnelle vers l'intégration d'une formation à visée professionnelle ou dans l'emploi.

## Tonic concernera d'avril à décembre 2015 1 452 demandeurs d'emploi (F-H) dont environ 466 sur la formation Défi illettrisme (DIL)

### Un parcours personnalisé

Les stagiaires TONIC peuvent suivre des parcours de formation très différents. Après l'étape obligatoire du diagnostic, effectué par des psychologues, certains intégreront la formation DIL, d'autres directement la formation validation de projet, puis une formation préparation à la qualification.

### Une sécurisation des parcours de formation

Dans toutes les formations du dispositif TONIC, les bénéficiaires auront le statut de stagiaire de la formation professionnelle. En fonction de l'engagement hebdomadaire effectif de présence, une rémunération pourra être attribuée au stagiaire.

### Des innovations pédagogiques

Ce dispositif s'appuie sur un partenariat renforcé entre organismes de formation et prévoit un financement de l'ingénierie pédagogique mise en œuvre. En effet, le dispositif suppose une pédagogie nouvelle qui propose des apprentissages expérientiels, des durées et parcours de formation individualisés, un accompagnement sur-mesure et des échanges réguliers avec les prescripteurs. Autre nouveauté : des périodes en entreprise peuvent être mobilisées pour toutes les formations.

1<sup>ère</sup> étape

**(A)** Diagnostic

Etape incontournable et ensuite parcours individualisé en fonction des situations (soit B, C ou E)

**(E)** Validation de projet

Objectif qualification /emploi

**(D)** Activation professionnelle

Valorisation des capacités et des ressources

Au choix

**(B)** Défi Illettrisme

Atelier compétences premières

**(C)** Préparation à la qualification



**ASTOU DESROCHERSLO, coordinatrice compétences de base, Poinfor prestataire du groupement Tonic Chaumont et groupement Tonic Langres, en partenariat avec le Groupe Adps**

**EN QUOI CONSISTE LA PHASE DIAGNOSTIC ?**

Cette phase nous permet de préciser, avec le bénéficiaire (F-H), les stratégies possibles pour mettre en place son parcours avec à terme son insertion professionnelle. Cette phase varie entre 1 à 6 heures d'entretien individuel et propose 2 à 3 séances collectives de 3 heures maximum. Cette phase permet de mesurer le potentiel à l'apprentissage ou de détecter un problème lié à l'illettrisme. A l'issue de ce diagnostic, au moins 2 propositions de parcours sont formulées. Ces 2 propositions sont étudiées par les formateurs psychologues (F-H) de Poinfor et de l'Adps. Le bénéficiaire est libre d'opter pour l'une d'entre elles. C'est tout l'intérêt de cette phase : nous ne proposons pas de parcours type mais des parcours individualisés qui tiennent compte des problématiques de chacun et de leur parcours de vie. De l'autre côté, le bénéficiaire (F-H) doit prendre conscience de ses difficultés et se montrer volontaire.

**APRÈS UN DIAGNOSTIC, PARLEZ-VOUS D'ILLETTRISME AVEC LA PERSONNE ?**

On ne dit pas « vous êtes illettré ». Ce serait réducteur et la notion d'illettrisme est beaucoup plus complexe. Chaque personne arrive avec ses richesses et ses expériences. On ne souhaite pas les stéréotyper. En arrivant chez nous, elles ont conscience de leurs difficultés. Elles ont mis des stratégies de contournement comme faire remplir leur papier par d'autres personnes. Elles ont vécu jusqu'à ce jour avec des lacunes qui les empêchent d'avancer et de s'épanouir personnellement. Notre rôle est de les accompagner à leur rythme.

**EN QUOI CONSISTE LA FORMATION DIL-ATELIER COMPÉTENCES PREMIÈRES ?**

Nous accueillons dans cette phase les personnes qui ne maîtrisent pas 2 types de compétences :  
 - se repérer dans l'écrit, les nombres, l'espace et le temps  
 - les compétences dans la vie quotidienne à savoir lire, écrire des phrases simples, trouver des informations orales dans un entretien et résoudre des problèmes de la vie quotidienne...  
 Parallèlement à cet apprentissage, la personne bénéficiera d'un stage en entreprise. Nous privilégions l'apprentissage expérientiel par des mises en situations concrètes. Ces apprentissages peuvent passer par des cours de cuisine, de couture. Ces ateliers permettent de transférer les « savoirs académiques » dans des ateliers pratiques.

**Que pensez-vous du dispositif Tonic ?**

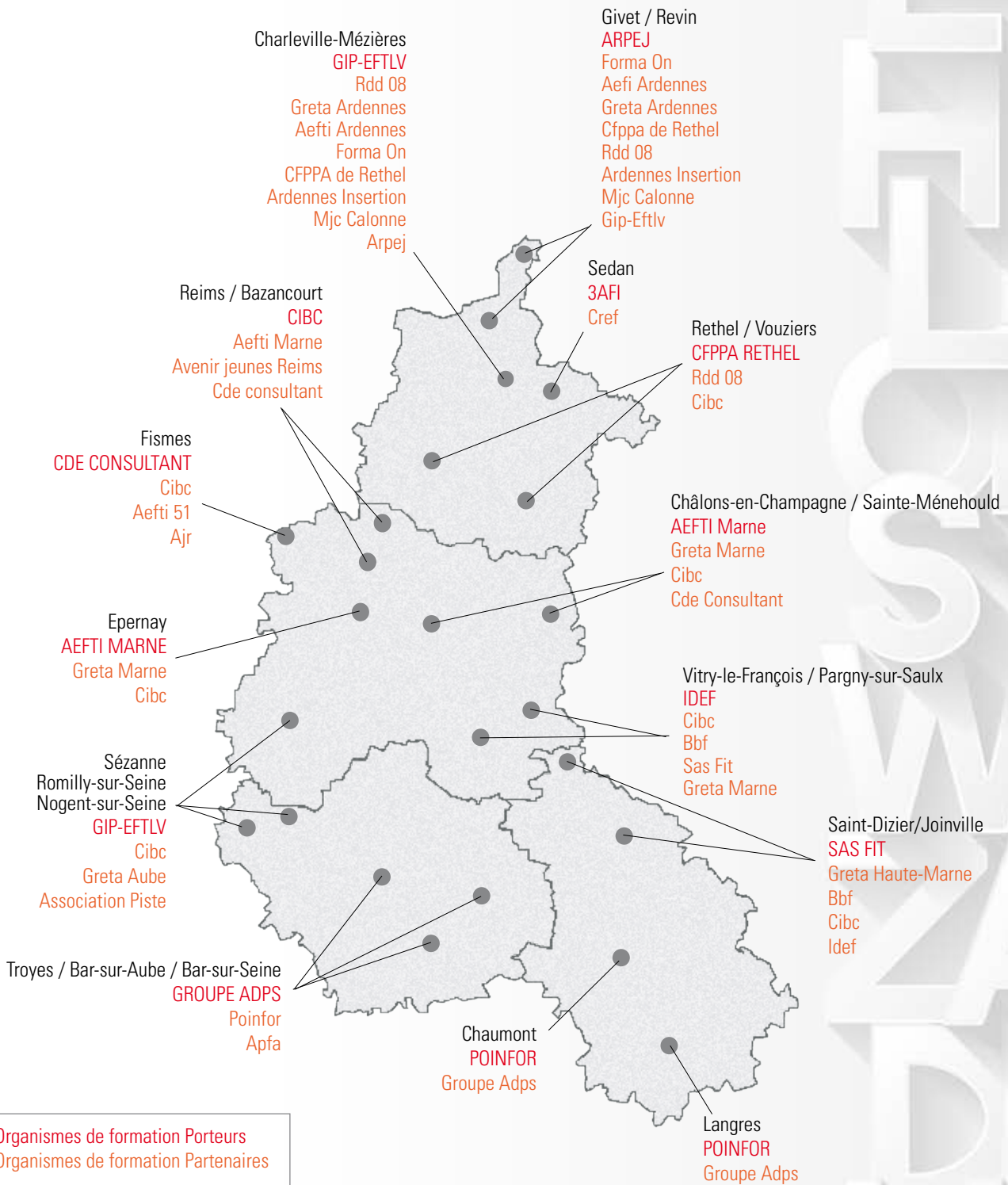


**KARIM BEKDACHE, directeur Aefti Marne Prestataire du groupement Tonic Châlons-en-Champagne / Ste-Ménéhould et du Groupement Tonic Epernay, en partenariat avec Cde Consultant, Cibc, Greta Marne.**

« Le dispositif Tonic a été réfléchi de façon à sécuriser les parcours des individus de façon plus globale qu'auparavant. Une démarche séquencée, des temps d'accompagnement ciblés sur des contenus et des objectifs spécifiques pour amener à terme à une insertion professionnelle durable. La notion de parcours a donc été pensée en amont de façon à ce que les stagiaires ne se retrouvent plus dépourvus d'informations et « baladés » de dispositif en dispositif. Cette nouvelle approche permet d'éviter des parcours discontinus qui donnent lieu parfois à des « retours en arrière ». Il est certain que nous allons dans le bon sens. Cela demande forcément aux organismes de formation de se regrouper. Cette nouvelle organisation régionale implique des temps de diagnostics, d'accompagnement, d'entretiens individuels, de formation. Ce qui se traduit par des compétences en ingénierie pédagogique, de formation, d'expertise en outils de positionnement, de suivi et de bilan. L'Aefti Marne a fait le choix de s'entourer de partenaires complémentaires et expérimentés : Cibc, Greta, Avenir Jeunes Reims, Cde Consultant. La coordination entre partenaires, le temps supplémentaire demandé et la rigueur administrative seront plus que nécessaires pour la réussite du dispositif. »



# Les prestataires Tonic retenus par le Conseil régional



## La nécessité de SE PROFESSIONNALISER



**FLORIAN MOUCHEL,  
RESPONSABLE E2C  
CHAMPAGNE-ARDENNE**

« Chaque année, l'E2C Champagne-Ardenne s'aperçoit que les jeunes entrant sur le dispositif ne maîtrisent pas les savoirs de base. En effet, les  $\frac{3}{4}$  ne maîtrisent pas les 4 opérations de base et 40 % rencontrent des difficultés à restituer un message simple. Ils ont pourtant, à un moment donné dans leur scolarité, appris les soustractions et / ou les multiplications mais ils ne parviennent plus à réactiver ces savoirs. Nous parlons alors de « jeunes en panne » ne pouvant intégrer un emploi ou une

formation, sans avoir réglé au préalable cette problématique. Face à ce constat, nous avons décidé de lancer un plan de professionnalisation pour l'ensemble du personnel pédagogique afin de mieux analyser les situations d'illettrisme, les repérer et surtout construire des outils adaptés afin de faire progresser chaque stagiaire face à cette problématique.

Le plan de professionnalisation s'est décliné par une journée de sensibilisation et 3 jours de formations actions. Cela concerne environ 20 formateurs. Compte-tenu du public et de l'aspect sensible des enjeux, il nous est apparu indispensable de choisir un organisme de formation (l'association Initiales), expert de ce domaine, qui connaît les méthodes et outils pédagogiques. Cette démarche de professionnalisation nous a semblé indispensable car les situations d'illettrisme sont souvent difficilement identifiables. Nous prévoyons une évaluation en juin qui permettra d'apprécier la pertinence de nos outils. »

**Pour les 2 500 000 personnes en situation d'illettrisme, un certain nombre de caractéristiques peuvent être dégagées**

- **53 %** ont plus de 45 ans
- **60 %** sont des hommes
- **10 %** vivent dans les Zones urbaines sensibles (ZUS)

- la moitié sont en emploi
- 10 % sont au chômage
- 18 % sont retraitées
- 14 % sont en formation ou inactives
- 8 % sont au foyer

Source Insee 2011

## L'Arifor s'investit dans le dispositif TONIC

Depuis de nombreuses années, la mission « professionnalisation des acteurs » du GIP Arifor met au service des acteurs son expertise pédagogique et développe un éventail d'actions qui soutiennent le développement des compétences des professionnels.

- Un programme renouvelé chaque année avec des formations courtes autour des axes suivants : orientation, accompagnement, insertion, remédiation et savoirs de base, animation et pédagogie, culture numérique et Internet  
[www.arifor.fr/](http://www.arifor.fr/) rubrique « professionnalisation ».

- Un large choix de ressources accessibles sur place ou consultables à distance  
[www.arifor.fr/](http://www.arifor.fr/) rubrique « centre de ressources ».

- La création d'outils pédagogiques innovants pour encourager les praticiens à renouveler et enrichir leurs pratiques et leurs animations  
[www.illettrisme-ressources.com](http://www.illettrisme-ressources.com) rubrique « nos productions d'outils ».

C'est en ayant une démarche de professionnalisation continue que les opérateurs du dispositif TONIC pourront apporter qualité et efficacité au fonctionnement de ce nouveau dispositif régional. Pour répondre encore mieux à ce nouvel enjeu, l'Arifor reste à l'écoute des professionnels et de nouveaux besoins qui pourraient émerger.

**L'association Initiales** facilite l'accès à l'autonomie, à la culture et à la citoyenneté des publics défavorisés.

Depuis plus de 10 ans, elle inscrit les pratiques culturelles au cœur de la lutte contre l'illettrisme.

Située à Chaumont, elle intervient sur l'ensemble de la Champagne-Ardenne, sur 5 missions principales : l'accompagnement scolaire ; l'animation d'un réseau des ateliers d'écriture ; l'organisation du Festival de l'écrit ; des ateliers d'apprentissage ou de réapprentissage du français et la formation des intervenants.

L'association est soutenue par le Ministère de la culture et de la communication, les collectivités territoriales (Conseil régional) et des partenaires privés.

Elle organise le Festival de l'écrit qui se traduit par la publication de textes produits dans le cadre d'ateliers d'écriture et par l'organisation de manifestations.

**Pour en savoir plus : [festivaldelecrit.fr](http://festivaldelecrit.fr)**

**Contact : Association Initiales - Passage de la Cloche d'Or  
16 D rue Georges Clemenceau - Chaumont  
Tél. 03 25 01 01 16 - [Initiales2@wanadoo.fr](mailto:Initiales2@wanadoo.fr)**